

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHÉ
M.R.C. DE MÉKINAC**

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
14 AVRIL 2008 à 19 h**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Présentation des états financiers 2007
- 3 - Acceptation du rapport financier 2007 de la Municipalité de St-Adelphe
- 4 - Mandat à une firme comptable pour la vérification des livres (exercice financier 2008)
- 5 - Période de questions
- 6 - VARIA : (Si tous les membres du conseil sont présents)
- 7 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHÉ**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le quatorzième jour d'avril de l'an 2008, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents Madame la conseillère Anne Bannister, Messieurs les conseillers Claude Thiffault, Philippe Dufresne, Michel Denis, Jean-Guy Rodrigue et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Une personne assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19h.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire. **Adopté**

Présentation des états financiers 2007

Madame Valérie Cloutier de la Firme comptable Dessureault, Lemire, Desaulniers, Gélinas et Lanouette inc. présente les états financiers 2007 de la Municipalité.

Acceptation du rapport financier 2007 de la Municipalité de St-Adelphe

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le rapport financier 2007 préparé par la Firme Dessureault, Lemire, Desaulniers, Gélinas & Lanouette inc., comptables agréés pour la Municipalité de Saint-Adelphe. **Adopté**

Mandat à une firme comptable pour la vérification des livres (exercice financier 2008)

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par M. le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate la Firme Dessureault, Lemire, Desaulniers, Gélinas et Lanouette comptables agréés, à titre de vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008.

Que les frais d'honoraires pour la vérification des livres de l'exercice financier 2008 sont de 4 700 \$, excluant les taxes. **Adopté**

Levée de l'assemblée à 19h50

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue que la séance soit levée.

Paul Labranche Maire

Daniel Bacon, Dir. gén., Sec. Trés.